

CONSEIL GENERAL
Législature 2025-2026

INSTRUMENTS PARLEMENTAIRES
Formulaire de dépôt

Amendement
 Question

Postulat
 Résolution

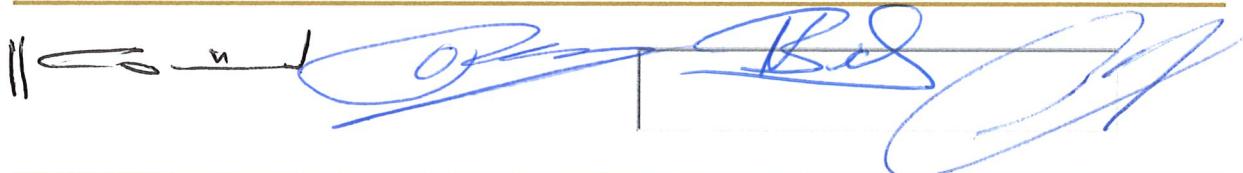
Proposition
 Motion d'ordre

Mme / M. Jean-Jacques Collaud, Olivier Rossy, Patrick Blanc et Nicolas Buchs

**Objet : Structure rappelant l'existence des quatre anciennes communes formant
actuellement la Commune de Grolley-Ponthaux**

Texte : en annexe ci-dessous

Signature Cosignataires en annexe



Qualification formelle à remplir par le Bureau

Préavis du Bureau	ACCEPTEE <input checked="" type="checkbox"/>	MODIFIEE en
-------------------	--	-------------------

Recevabilité à remplir par le Bureau

Recevabilité	FAVORABLE <input checked="" type="checkbox"/>	DEFAVORABLE <input type="checkbox"/>
--------------	---	--------------------------------------

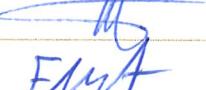
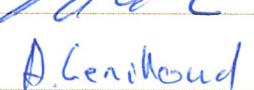
A remplir par le Secrétariat

Déposé Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Transmis à Conseil communal
 Conseil général
 Commission
 Autre

le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Cosignataires :

Nom	Prénom	Signature
1. NOIR	Claude-Nicolas	
2. Bobyr	Nathalie	
3. Pithet	Louis	
4. Gravillet	Claude	
5. Grossrieder	William	
6. Singy	Jérémie	
7. Schwengy	Pierre	
8. Dafflon	MAGDALENA	
9. Kolly	Romain	
10. Sciboz	Hubert	
11. Bonet	F. Michael	
12. Ritz	Cedric	
13. Genikoud	Alain	
14.		
15.		
16.		
17.		
18.		
19.		
20.		

S'il y a plus de cosignataires, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire. Merci

Postulat demandant l'élaboration d'une structure commémorative des quatre anciennes communes formant l'actuelle Commune de Grolley-Ponthaux

Motivation

L'actuelle Commune de Grolley-Ponthaux est formée de quatre anciennes communes, soit Nierlet-les-Bois qui a fusionné avec Ponthaux en 1981, Corsalettes qui a fusionné avec Grolley en 2000 et Ponthaux qui a fusionné avec Grolley en 2025.

Pour marquer ces évènements et pour éviter que l'existence de ces anciennes communes tombent dans l'oubli, nous considérons que devrait être érigée une structure commémorative indiquant notamment leurs noms, leurs armoiries et les années des fusions.

Nous ne demandons ni une structure coûteuse ni même une œuvre d'art mais au minimum un élément simple tel qu'une plaque commémorative, un montage artisanal ou un ouvrage semblable, qui pourrait être installé dans un lieu public extérieur de notre Commune

Postulat

Nous demandons que le Conseil communal étudie la création d'une structure extérieure rappelant l'existence, les armoiries et les fusions des quatre anciennes communes de Nierlet-les-Bois, Corsalettes, Ponthaux et Grolley, puis la fasse réaliser et installer dans un endroit public extérieur.